

La Parole du ministre de l'Instruction publique

Jaridat al-Wafd al-Misri, 9 septembre 1943.

En une fête si éclatante et une assemblée si nombreuse, après un discours si enchanteur, il n'est pas étonnant que je me sois levé, la langue hésitante, pour exprimer mes remerciements d'un cœur reconnaissant. Vous avez voulu à toute force m'honorer de cette générosité et de cette courtoisie, vous avez multiplié, dans votre allocution, l'élégance et l'éloquence, et vous avez persisté dans votre dessein sans hésitation ni réticence, de sorte qu'il ne m'est rien resté d'autre que de m'y soumettre. Et j'en suis venu à croire que vous êtes véritablement des « obligatoires » au-delà du simple nom ; car votre autorité — contraignante, comme elle l'est, envers le petit débutant — s'est faite contraignante pour le Ministre aussi. Et ce qui ajoute à ma joie en cette charmante fête, c'est que vous, instituteurs de l'enseignement obligatoire, ne connaissez pas le faux-semblant, et que vous avez tenu cette fête en la croyant un dû qui vous est redevable de droit plutôt que par faveur — mais je l'ai pourtant acceptée comme on accepte la bonté d'un bienfaiteur, ou comme un ami accepte une obligation d'un autre ami.

Et il n'avait jamais traversé mon esprit, même dans mon espoir le plus cher, que je verrais cette fête atteindre un tel sommet de joie et un tel comble de splendeur, honorée qu'elle fut par la présence du Président vénéré, qui l'éleva plus haut encore et l'exalta davantage.

Mes frères ! Un lien d'affection nous unit depuis longtemps, et mille preuves sur mille preuves l'ont établi, et il n'aurait pu en être autrement. Et comment le lien ferme de l'affection ne serait-il pas indestructible entre ceux qui servent la jeunesse montante de la patrie, ses filles et ses fils, et celui qui est le serviteur fidèle des enseignants eux-mêmes !

Mes frères ! Aucune nation démocratique n'aurait pu négliger la cause de l'enseignement obligatoire ; car la démocratie est le règne de la grande masse, c'est-à-dire le règne du peuple. Et l'enseignement obligatoire est l'instruction de la grande masse, c'est-à-dire l'instruction du peuple. Ainsi le souci de cet enseignement et de ses hommes a-t-il marché de concert avec la logique même de la démocratie ; et c'est pourquoi je vous ai dit, à votre congrès du 25 juillet 1936, ce qui suit : « Vous n'avez d'autres ennemis que les gouvernements autocratiques. »

Puis je vous ai dit : « S'il nous est permis de tirer leçon de l'histoire, nous trouvons que l'enseignement obligatoire a connu en Europe toutes les formes de la persécution et du tort. Et ce schéma s'est vérifié à travers les époques dans tous les pays. Les gouvernements autocratiques ont mené contre cet enseignement une guerre acharnée, ininterrompue et puissante, par crainte que les masses insouciantes ne s'éveillent et ne réclament leur droit à la lumière, à la prospérité et au gouvernement. La prétention dominante était que la masse commune du peuple n'avait été créée que pour travailler, non pour apprendre ni pour penser, et qu'elle n'avait donc nul rapport avec les affaires du gouvernement et du pouvoir, de même qu'elle n'avait nul rapport avec le savoir et la connaissance. Mais Dieu n'a point voulu qu'il en fût autrement que l'achèvement de sa lumière ; et lorsque la lumière de la démocratie se fut enfin manifestée, Dieu décréta pour cet enseignement une victoire claire et durable ; car l'enseignement obligatoire est le pilier de la démocratie et le secret de sa réussite — sur lui repose le fondement de la démocratie, et par lui la démocratie s'accomplit ; car il est la première et la dernière étape dans l'instruction du véritable souverain, à savoir le peuple. Et chaque fois que le niveau de cet enseignement s'abaisse, le niveau intellectuel de la nation s'effondre avec lui, et le fossé entre la classe privilégiée et la classe commune s'élargit ; les mœurs divergent, les esprits s'écartent, et les membres d'une même nation deviennent incapables de se comprendre entre eux ; et c'est pourquoi l'on a dit que les nations démocratiques doivent se soucier de cet enseignement avec le plus grand soin, et ne jamais être avares d'effort ni d'argent à son égard. » Voilà le langage de la démocratie, et le langage des sociologues versés dans les secrets du progrès des nations. Quant aux théoriciens de l'éducation, ils ont dit que l'enseignement obligatoire est la première étape et la porte d'entrée, et que l'on ne peut exiger l'étape suivante avant la première, ni le but avant la porte d'entrée. Et s'il est vrai que la première étape peut se soutenir d'elle-même, l'étape suivante ne peut se soutenir que sur la première ; et c'est pourquoi les nations doivent se soucier des petits débutants avant de se soucier des grands adolescents.

Et il n'est pas douteux que les instituteurs sont le pilier et l'appui de cet enseignement ; car c'est eux qui enseignent à la grande masse la discipline de ce monde et la discipline de la religion, qui transmettent aux fils l'héritage des pères, et qui remettent, de la génération présente à la génération qui vient, le dépôt de la langue, des mœurs, du patriotisme et de la religion.

Et il m'affligeait profondément de voir l'instituteur privé de ses droits — de sorte que, s'il prenait sa retraite, il affrontait une pauvreté amère et un sort misérable, et que, s'il mourait, il ne laissait derrière lui que de petits enfants et un flot de larmes. Et je me disais, comme le disent les théoriciens de l'éducation et de la sociologie, qu'une nation ne peut traiter l'esprit et les efforts de ses instituteurs comme un marché où elle profite tandis qu'eux restent parmi les perdants, ni ne devrait laisser les moyens de subsistance affluer vers d'autres tandis que les instituteurs eux-mêmes demeurent dans la boue et l'argile.

Pourtant les théoriciens de l'éducation n'ont rien apporté de nouveau en cela ; avant eux le poète sage avait déjà dit :

Le maître d'école et le médecin, tous deux pareillement, ne peuvent donner un sage conseil s'ils ne sont tous deux honorés.

Et les revendications des instituteurs ont longtemps rencontré une oreille sourde, dont l'écho même lassait quiconque l'appelait, jusqu'à ce que Moustafa al-Nahhas prenne les rênes du gouvernement, et que les eaux retournent à leur cours naturel, et que l'arc soit rendu à son fabricant ; à peine les revendications des instituteurs lui furent-elles présentées qu'il s'y montra favorable. Et sans sa faveur, elles seraient restées de simples espoirs, presque impossibles à réaliser. Moustafa al-Nahhas a été créé pour le bien le plus élevé et le plus universel, et il sait qu'il est le siège de l'espérance de toute âme, et la place de l'amour de tout cœur. Et lorsqu'il prit les rênes du gouvernement, ses signes et ses vertus apparurent en toute affaire, et la Vallée s'éclaira et ses contrées se rassurèrent, après que son obscurité se fût épaissie et que ses malheurs se fussent alourdis. Et à mesure que l'obscurité s'étendait sur le pays, la lumière de Moustafa al-Nahhas ne faisait que croître en éclat et en splendeur, si bien que la Vallée resplendit et que ses ténèbres se dissipèrent. Et ce n'est nulle merveille — car lorsque l'obscurité de la nuit s'épaissit, ses étoiles mêmes n'en brillent que davantage.

Mes frères ! Il me réjouit grandement que la faveur du Président vénéré pour votre cause s'unisse à la faveur du Parlement dans ses deux chambres ; car cette faveur a soulagé mon propre cœur et réglé vos affaires comme les miennes, et par elle les crédits demandés pour les instituteurs sont devenus une réalité contraignante et effective. Et c'est avec une joie plus grande encore que je vous lis maintenant le texte même du rapport de la Commission des finances à la Chambre des députés sur les affaires des instituteurs en général et des instituteurs de

l'enseignement obligatoire en particulier. La Commission a dit :

Il n'est pas douteux que les charges imposées aux épaules des instituteurs et la responsabilité qu'ils assument exigent que l'on œuvre à leur rendre justice ; car c'est ce corps qui accomplit, avec patience et endurance, les plus graves et les plus exigeants des devoirs civiques. Et l'instruction ne peut être saine, ni ses affaires menées droit, par la seule construction d'écoles, la fixation de programmes et la distribution de livres, si tout cela ne s'accompagne de la garantie, pour l'instituteur, d'une suffisance matérielle à la mesure de sa suffisance scientifique. Sans cela, son esprit ne sera pas en paix, son travail ne sera pas bon, et il ne pourra instiller chez les jeunes l'amour du savoir. Quant aux hommes de l'enseignement primaire, ils en ont un besoin plus pressant que les autres, étant donné la maigreur de leurs traitements et l'absence de toute pension assurée pour eux. Et la vérité est que la réforme de l'enseignement obligatoire, jointe au fait d'emplir l'atmosphère de l'instruction de l'esprit du sentiment national, jointe également à l'orientation vers l'instauration de la journée scolaire complète, et jointe à l'allègement, pour ceux qui dispensent cet enseignement, des difficultés de la vie par le relèvement de leurs traitements et l'introduction d'un système d'alimentation des enfants, tout cela augure que nous marchons effectivement dans la voie du bien.

Mes frères ! Vous avez placé votre confiance dans le gouvernement du peuple pour vous rendre justice, et il ne nous appartenait pas de démentir votre confiance, ni de manquer à vous rendre votre dû, vous qui remplissez la terre de savoir et de lumière. Il n'est pas permis que vous soyez lésés, ni que vous soyez comme une lampe qui se consume elle-même ; et vous obtiendrez, si Dieu le veut, la totalité de vos droits, maintenant que le Parlement les a confirmés ; car ce que le Parlement ordonne est un devoir qui doit être accompli, et sa décision est contraignante, jamais laissée sans effet.

Et pour conclure, je vous remercie de votre grande générosité d'âme et de la belle chaleur de votre accueil ; je vous remercie, en vérité, pour cette journée radieuse, dont le temps accorde rarement la pareille, et dont ni louange ni gratitude ne sauraient jamais s'acquitter tout à fait.

Et que la paix soit sur vous, et la miséricorde de Dieu.